



caf.fr

LES SERVICES EN LIGNE
MON COMPTE PARTENAIRE



Avenant à la Convention d'accès à Mon Compte Partenaire

Caisse d'Allocations familiales de la Loire

Mon-compte-partenaire

55 rue de la Montat

CS 70813

42952 SAINT-ETIENNE CEDEX 1

Partenaire : Commune de Montbrison

Convention n° : 154

Objet : Avenant à la Convention d'accès à Mon Compte Partenaire

Cet avenant unique à la convention d'accès décline les modifications apportées :

- à la convention d'accès ;
- au contrat de services et au bulletin d'adhésion signés avec le partenaire, en tant qu'annexes à la convention d'accès.

NB. : Le contrat de services et le(les) bulletin(s) d'adhésion signés avec le partenaire constituent des annexes à la présente convention.

I. Sommaire

1. Modifications propres à la convention d'accès

Périmètre de la convention d'accès :

- L'identité du Responsable de la CAF
- L'adresse de la Caf

Missions du partenaire :

- La mission principale du partenaire

2. Modifications propres au bulletin d'adhésion

- Nombre d'habilitations

3. Modification propre aux profils CDAP

- Ajout/suppression de profil

II. Description des modifications à la convention d'accès, au contrat de service et au bulletin d'adhésion

Veuillez cocher ci-dessous les éléments concernés et compléter les modifications nécessaires par rapport à la convention des accès d'origine ou à ses annexes antérieures au présent document.

1. Modifications propres à la convention d'accès

Périmètre de la convention d'accès :

- Modification(s) de l'identité du responsable de la CAF**

Identité du Directeur à modifier : : Mme Véronique HENRY-BOUGREAU

Nouvelle identité de la Directrice : Mme Marie-Pierre BRUSCHET

- Modification(s) de l'adresse de la Caf**

Adresse de la CAF à modifier : 3 Avenue Emile Loubet
42027 SAINT-ETIENNE CEDEX 1

Nouvelle adresse de la CAF : 55 rue de la Montat
CS 70813
42952 SAINT-ETIENNE CEDEX 1

Missions du partenaire :

Modification(s) de la mission principale du partenaire :

Mission principale du partenaire à modifier : Article 8

Le partenaire s'engage à exécuter la présente convention et donc utiliser l'accès aux données dans le strict respect de ses missions de prestataires de services sociaux bénéficiaires de crédits d'action sociale CAF.

2. Modifications propres au bulletin d'adhésion

Nombre d'habilitations

Nombre d'habilitations initialement prévues par le dernier bulletin d'adhésion : 3

Nouveau nombre d'habilitations autorisées dans CDAP : 15

III. Description des modifications effectuées sur les profils Cdap

3. Profils CDAP

Profils Cdap	Libellé	Ajout	Suppression
T1	Action sociale	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
T2	Prestataires service sociaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T4	Services instructeurs - Instruction administrative et sociale du Rsa	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T5	Chargés de suivi des dossiers RSA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T6	CPAM et Caisse générale de Sécurité sociale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T8	Régimes particuliers d'assurance maladie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T9	Mesures de protection des majeurs et de l'enfance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

T10	Bailleurs sociaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T11	Commissions de surendettement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T12	Bureaux d'aide juridictionnelle et services pénitentiaires d'insertion et de probation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T13	Commissions FSL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T14	Pensions de réversion et pensions d'orphelin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T15	Comutités - Tarification sociale des autorités organisatrices de transport de l'Ile de France	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T16	Commission médiation logement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T18	Agents service CD en charge du contentieux RSA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T19	Agents des CD en charge de la lutte a posteriori contre la fraude au RSA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T20	Agents des Caisses de Sécurité Sociale Frontalières	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T21	Agents du Centre National Pajemploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

IV. Signatures

Pour le Partenaire	Pour la CAF
Fait le :	Fait le :
A :	A :
Le Maire de la Commune de Montbrison	La Directrice de la CAF de la Loire
C.BAZILE	M.P. BRUSCHET
Signature,	Signature,